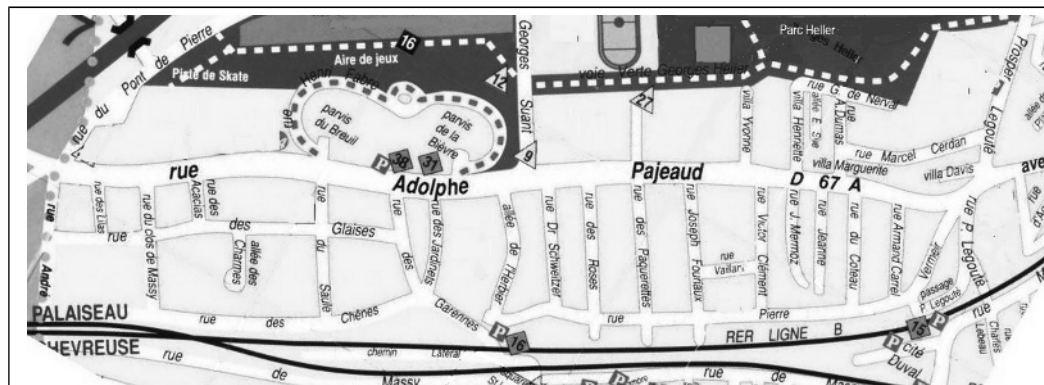




Le Castor

N°32 nouvelle série – Juin 2019

La vie du quartier Pajeaud



Fanzine gratuit de l'AHQP,
Tirage à 3500 exemplaires

**Association
des Habitants
du Quartier Pajeaud**
association loi 1901
déclarée le 22 février 1978
sous le n°16.101.429
ahqp.92160@gmail.com

Dimanche 6 Octobre 2019 20^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP

Règlement et Bulletin de réservation en dernière page.

Ils peuvent aussi être obtenus sur demande
adressée à : ahqp.92160@gmail.com

Ils seront également disponibles dès le début septembre
à la Boulangerie et à Ma P'tite Échoppe
du Centre commercial de la Bièvre

Sommaire

- * Assemblée générale de l'AHQP (02/02/2019).
- * Réaménagement du parking RDC au Centre commercial de la Bièvre.
- * Projets SNCF sur la ligne Massy-Valenton.
- * 40 ans : l'âge d'une nouvelle jeunesse pour le collège Anne Frank.
- * Ça s'est passé dans notre quartier.
- * Prochainement.
- * Règlement et Bulletin de réservation pour la Foire à Tout de l'AHQP.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AHQP (compte rendu)

Comme l'an dernier, une trentaine de personnes sont venues au Foyer Soleil situé allée de l'Herbier pour participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'AHQP ce 2 février 2019.

Actualité oblige, ce sont les projets SNCF sur la ligne TGV Massy Valenton qui ont occupé cette année une partie importante des débats en présence des présidents des 2 associations de riverains (cdrmaval et celfi) domiciliés dans notre quartier et engagés sur ces sujets depuis près de 20 ans !

Projets d'urbanisme Breuil Bièvre + centre commercial, municipalisation de l'ex station service Oil France, projets de rénovation du collège et de la rue Pajeaud, dessertes RER B et bus, ouverture de « Ma P'tite Échoppe », vie locale et convivialité, rénovations et constructions neuves dans nos copropriétés et dans le secteur pavillonnaire, turbulences et insalubrités, évolution des services (éducation, santé, la poste, le pimm's ...), l'accès au numérique, projet «Zéro chômeur de longue durée », renforcement de nos contacts avec les quartiers voisins du Noyer Doré, de Fontaine Michalon etc ont aussi alimenté les échanges d'informations et d'idées.

Les vastes et multiples évolutions en cours ou prévues dans le quartier Pajeaud occasionnent une forte augmentation des interventions et réunions de concertation. C'est donc avec plaisir que le Conseil AHQP a accueilli 8 nouveaux administrateurs, presque tous déjà investis en responsabilités dans la vie associative locale

Très léger déficit (34€) pour les finances AHQP 2018 sur un budget annuel de 2 373€

Les deux rapports financiers et d'activités ont été approuvés à l'unanimité.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING RDC AU CENTRE COMMERCIAL DE LA BIÈVRE

Le 8 avril 2019, un projet a été présenté par M Sénant et 12 élus ou responsables Mairie, à 17 représentants des commerçants + riverains (dont l'AHQP) + (co)propriétaires Breuil Bièvre : il concerne un réaménagement de l'espace situé entre la rue Pajeaud et les commerces ayant une façade sur la rue Pajeaud.

- Revêtements de sols remplacés par des dalles en béton désactivé de différentes granulométries, espace piétons agrandi devant les commerces, arbres et candélabres conservés, nombre des places de stationnement inchangé ;

- Accueil globalement favorable au projet, travaux prévus de juillet à septembre 2019 ;

- Mauvais état du réseau enterré de chauffage urbain signalé, modification du marquage au sol rue Pajeaud + éventuellement modification du terre plein central permettront de maintenir un accès au parking quel que soit le sens d'arrivée des voitures.

Autres sujets abordés à l'occasion de cette rencontre :

- la signature de l'acte d'achat ex station service Oil France par la Mairie devrait avoir lieu cet été chez les notaires ; nettoyage du site puis travaux ensuite ;

- demande de modification du container à vêtements pour ne plus permettre qu'il soit vidé par des personnes peu scrupuleuses ;

- le recensement par géomètre expert des parcelles Parvis Breuil et Bièvre, de leurs (co)propriétaires et de leurs limites a pris plus de temps que prévu , il devrait se terminer à la fin de l'été.

PROJETS SNCF SUR LA LIGNE MASSY-VALENTON (SUITE)

Passage à Niveau Fontaine Michalon, « travaux urgents », TGV Massy Valenton ...

Turbulences et rebondissements en tous genres continuent et même s'accroissent concernant les activités et projets SNCF sur les voies qui traversent Antony de Massy à Orly en longeant notre quartier Pajeaud sur près de 2 km

Avec la signature le 1er février 2019, à la place du Maire, de 2 arrêtés autorisant non seulement des travaux Passage à Niveau (PN9) mais aussi des travaux TGV Massy Valenton, le préfet 92 a provoqué une énorme émotion des riverains comme des élus.

La réunion d'information réclamée pendant des mois à la SNCF notamment par 7 associations de riverains dont l'AHQP, a rassemblé, le samedi 9 février 2019, 500 personnes dans une salle Vasarely archicomble (du jamais vu depuis son inauguration). Le même jour 350 personnes ont défilé symboliquement de Fontaine Michalon à Vasarely accompagnées de 19 élus de toutes sensibilités politiques : Mme Dumas députée UDI, M Ouzoulias sénateur PC, Mme Bergerol conseillère départementale LR, 7 adjoints au Maire, 10 conseillers municipaux dont 5 de l'opposition ...

Sans remettre en question la nécessité de supprimer le passage à niveau Fontaine Michalon, ont été notamment reprochés à la SNCF :

* une absence sidérante de communication qui a duré jusqu'au 09/02/2019 soit... 8 jours avant le début de ce chantier énorme d'une durée d'environ 4 ans (!) avec interruption de la circulation (8 500 véhicules/jour!) rue Mirabeau pendant 2 ans, 533 nuits de travaux initialement annoncées (chiffre ramené à 104, puis devenu .. variable), impact lourd sur la circulation, le calme nocturne, le commerce local, etc ... ;

* l'« ajout surprise » après pâques 2019 de 2 autres gros

et bruyants chantiers SNCF pilotés par des services SNCF différents :

- 1) « travaux urgents » (bien que programmés depuis 6 mois!) concernant plusieurs centaines de mètres de ballast + interventions sur caténaires. Ils ont commencé sans information des riverains et sans respecter le protocole d'accord Mairie-SNCF signé le 25/02/2019 ! ;
- 2) remplacement des rails de Orly à Massy sur 13 km de voies (dont 2 km bordant notre quartier Pajeaud). Annoncés en mai, ces travaux de nuit (21h00 - 5h00) sont prévus en septembre 2019.

* de multiples engagements peu/mal/pas respectés par la SNCF vis à vis de ses nombreux interlocuteurs (plannings, maîtrise des interventions des sous-traitants, programme anti-bruit sur chantiers et dans les bâtiments proches, respect des réglementations existantes, description complète et nature des travaux SNCF engagés etc ...)

* sur place les interventions nocturnes imprévues, bruyantes et durables d'un service SNCF ont déjà contredit à plusieurs reprises les promesses écrites d'un autre service SNCF à tel point qu'élus et police ont dû intervenir de nuit pour faire entendre raison à la SNCF... (ambiance!)

Parmi ce qui a changé depuis le 09/02/2019 :

Notre demande que la circulation routière + engins et camions de chantiers soit déviée côté N20 et non côté pont des Baconnets (en état médiocre, souvent encombré, et dont l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5t n'est pas toujours respectée) a été reçue favorablement par la SNCF et la Mairie.

Pour éviter une accumulation potentiellement accidentogène de trop de gros chantiers en même temps dans des lieux proches (circulation modifiée pendant 2 ans par SNCF, fin du chantier Harmony, prochain chantier Collège, prochains chantiers Breuil Bièvre + réfection de la rue Pajeaud), notre suggestion de différer la réfection complète de la rue Pajeaud entre la rue Suant et la Villa Yvonne a été reçue favorablement par le Conseil Départemental 92 et la Mairie.

Un protocole d'accord Mairie - SNCF a été signé le 25/02/2019 permettant notamment de limiter des nuisances riverains.

Des réunions régulières SNCF – riverains - élus ont aussi été obtenues : c'est une bonne chose et nous y participons ; il faut toutefois noter que depuis 3 mois, lors de ces réunions, les multiples engagements peu/mal/pas respectés par la SNCF exaspèrent tour à tour et régulièrement un voire plusieurs participants.

Nous avons reçu le 9 avril 2019 une lettre de M. le Préfet 92 nous déclarant « *que la suppression du passage à niveau n'implique pas la réalisation du projet d'aménagement de la liaison Massy Valenton* » et nous assurant « *de l'écoute attentive de ses services aux doléances exprimées par les riverains concernant ce chantier* ». Nous apprécions cette réponse. Aucun des 2 arrêtés préfectoraux n'a toutefois été annulé.

Dans cette affaire, sur le fond comme sur la forme, le dialogue difficile de beaucoup de riverains avec la SNCF risque de durer encore quelques années : y aura-t-il davantage d'écoute ? La vigilance reste de mise .

Sur la forme : la SNCF ne doit pas se permettre de transformer de nuit et à ciel ouvert un passage à niveau + aménagements de voies TGV en pleine ville d'Antony comme elle installe de jour un tunnel TGV à Vouvray au milieu des vignes.

Sur le fond : la SNCF décidera-t-elle vraiment demain de ne pas réaliser « Massy Valenton secteur ouest » lorsque les tronçons « Massy Valenton secteur est » et Massy Valenton PN9 » seront réalisés ?

40 ANS, L'ÂGE D'UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE COLLÈGE ANNE FRANK

Le collège Anne Frank va bientôt fêter ses 40 ans : pour célébrer cet anniversaire, le Conseil départemental, propriétaire du bâtiment, va investir plus de 30 millions d'euros dans la rénovation intégrale de ce bâtiment singulier.

On doit son aspect si particulier à l'architecte Jean Nouvel, qui réalise là l'une des premières commandes publiques de sa longue carrière. À partir d'un modèle et de matériaux imposés, le projet, achevé au début des années 1980, a consisté à s'affranchir du modèle pour proposer un bâtiment particulièrement aéré, une grande cour et des espaces dans lesquels la lumière naturelle entre à flots. Autre particularité du projet, l'association dès sa conception d'un comité d'usagers composé de parents, d'élèves et de personnels, qui ont pu insister ainsi sur leur souhait d'avoir des espaces dégagés. 40 années plus tard, le béton a pris quelques couleurs grises et surtout le bâtiment a grand besoin d'une rénovation thermique pour maîtriser la consommation d'énergie et s'adapter aux exigences d'une consommation plus durable.



C'est ainsi qu'entre 2021 et 2023, le collège tout entier fera l'objet d'une rénovation. C'est le signe de la volonté du département de donner toute sa place à un collège moderne dans un quartier rénové.

Durant les travaux, un collège provisoire sera construit le long de la réserve naturelle de la Bièvre, à l'arrière de l'espace cirque, sur le terrain de sport en stabilisé. Ces bâtiments provisoires peu élevés permettront d'accueillir dans des conditions de confort parfaites les élèves et les personnels, sans que les uns et les autres aient à subir les nuisances du chantier. Ils continueront seulement d'utiliser le gymnase, construit plus tard, en empruntant la passerelle.

Un cheminement piéton permettra aux élèves de rejoindre le collège en passant par le parvis du Breuil. L'entrée des élèves dans le collège provisoire est prévue à la rentrée de septembre 2021. Deux ans plus tard, c'est dans un collège flambant neuf que les élèves feront leur

rentrée. Il va conserver son aspect éminemment pratique et ses vastes espaces, tout en gagnant de nouvelles salles de science dans les anciens ateliers.

C'est une belle perspective pour le collège, qui s'intégrera dans un ensemble rénové et pourra continuer d'incarner une certaine forme de modernité, faite de gaieté et d'ouverture, voulue par son concepteur et appréciée par ses utilisateurs.

Nous vous tiendrons informés des étapes du chantier dans les prochains numéros du Castor.

Anne Panvier, Principale du collège

ÇA S'EST PASSÉ DANS NOTRE QUARTIER

Passage de relais à la pharmacie des Garennes :

Après des années passées dans son officine rue des Garennes, Mme Wu vient de cesser ses activités. Fort heureusement pour notre quartier, Mme Séchel, auparavant rue des Canadiens mais expropriée dans le cadre de la rénovation du quartier Opéra à Massy, s'y est installée à la mi-mars.

Inauguration conviviale de « Ma Pt'ite Échoppe » samedi 6 Avril 2019 :

Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour inaugurer en musique et souhaiter la bienvenue à ce commerce d'un nouveau genre (voir Le Castor n°31) ;
www.maptiteechoppe.fr 09 87 71 10 61
contact@maptiteechoppe.fr

Foire à tout des commerçants le 7 Avril 2019 :

Beau temps et joli succès également pour la traditionnelle Foire à Tout de printemps des commerçants Breuil et Bièvre. L'apéritif a été l'occasion d'échanges conviviaux sur les évolutions en cours et projetées du centre commercial.

PROCHAINEMENT

Audiences « Sécurité » et « Voirie-Stationnement » fin juin début juillet 2019 :

Sujet déjà abordé le 10/09/2018 (cf castor n°31 page 3) lors d'une réunion urbanisme Breuil-Bièvre. Les beaux jours favorisant souvent une augmentation des nuisances, nous avons souhaité l'organisation d'un RV avant l'été 2019.

Même souhait de réunion pour la Voirie-stationnement compte tenu notamment des multiples projets en cours ou prévus dans ce domaine.

Festisol 2019 :

Le Festival des Solidarités rassemblera samedi 16 novembre 2019 à la maison du Mont Blanc une vingtaine d'associations antoniennes. A cette occasion, il vous sera proposé une série d'initiatives, avec entre autre une animation « territoire zéro chômeurs de longue durée » concernant les quartiers Noyer Doré et Pajeaud.

Dimanche 6 Octobre 2019, 9h00 - 18h00
21^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP
organisée par l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud
Rue Adolphe Pajeaud, centre commercial de la Bièvre - Antony



Règlement Général

1. Le déballage devra être terminé le dimanche 6 octobre 2019 à 9 heures précises.
2. Les emplacements sont livrés nus (**6 € le mètre linéaire**), sans électricité.
3. Les exposants, ainsi que leur véhicule, ne doivent pas obstruer les allées, ni empiéter sur celles-ci et en aucun cas gêner leurs voisins.
4. Pour les objets déposés et plus généralement tous les objets mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même encourt et fait encourir à des tiers.
5. L'AHQP est réputée dégagee de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques ainsi que concernant la provenance des objets.
6. Le placement des exposants se fera dans l'ordre des inscriptions reçues de préférence avant le 29/09/2019.
7. L'inscription est effective dès réception par l'AHQP du Bulletin de réservation dûment rempli, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AHQP du montant correspondant à l'emplacement demandé, et d'une photocopie recto / verso d'une pièce d'identité.
8. La confirmation de l'inscription sera faite par l'AHQP uniquement par courriel.
9. A la fermeture de la Foire à Tout, l'exposant est tenu de libérer son emplacement, de le débarrasser de tout objet, papier, carton, linge, et de ne rien laisser sur place.

Renseignements : **ahqp.92160@gmail.com**

[en cas d'urgence : 06 82 07 87 75]

Envoyez ou déposez votre inscription (bulletin de réservation + chèque + photocopie de votre pièce d'identité) sous enveloppe aux adresses indiquées ci-dessous.



Bulletin de réservation 21^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP – 6 Octobre 2019

Ayant pris connaissance du règlement, et en acceptant les clauses sans restrictions ni réserves, je m'inscris à la 21^e Foire à Tout de l'AHQP. Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même type dans l'année.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ E mail : _____

Pièce d'identité N° _____ Délivrée à : _____

Immatriculation du véhicule : _____

Nombre de mètres linéaires : ____ multiplié par 6 € = _____

☐ chèque
☐ espèces

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé » et de la date)

Bulletin à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'AHQP et la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité à :
AHQP – 26 rue du Docteur Schweitzer – 92160 Antony

ou à partir du 01/09/2018 possibilité de les déposer sous enveloppe
au centre commercial de la Bièvre chez le Boulanger ou à « Ma P'tite Échoppe »



Reçu le (à remplir par l'AHQP) : _____